

ENVIRONNEMENT Des œufs bio mais les poules ?

Aujourd'hui à 05:00



Quelques conseils : il faut s'informer sur l'origine des aliments des poules et leur mode de production, ne pas se contenter d'un tampon accolé au fin fond de la Moldavie ou du Kazakhstan.

Avec le lait et les légumes, les œufs sont les aliments bio les plus vendus. Face à ce succès, les éleveurs de poules doivent faire appel à des importations de grains dont la certification et l'origine sont parfois difficiles à tracer.

Selon l'Institut technique de l'aviculture (Itavi), les œufs bio ont connu un taux de croissance annuel de 16% en moyenne sur 5 ans, même si les œufs issus d'élevage en cages concernent encore 70% des poules pondeuses. La plupart des poulaillers industriels s'y sont mis. Mais comment parviennent-ils à nourrir toutes ces poules qui, malgré des étiquettes champêtres, sont loin de picorer en plein champ ? En 2012, la barre des 20 000 hectares de céréales certifiées bio a été franchie, mais les céréaliers bio ne produisent pas que pour les volailles. Dans son livre *Mangez*, on s'occupe du reste, l'agronome et industriel Pierre Weill juxtapose la consommation d'œufs et les surfaces dédiées : « Une poule mange des grains mais on n'en produit pas assez pour nourrir tous ces appétits », explique-t-il. Il faut donc faire appel aux importations : maïs d'Ukraine ou de Roumanie, tourteaux de soja d'Argentine, généralement OGM. Fondateur de l'entreprise Valorex, spécialiste de la nutrition animale, il raconte avoir importé un chargement de graines de lin bio d'Italie. « On est passé par un courtier suisse sérieux et elles sont arrivées certifiées. Et puis, récemment, j'ai reçu un courrier du ministère italien de l'Agriculture annonçant, navré, qu'après enquête il s'agissait de lin de Moldavie, pas bio du tout. »

« Ces fraudes de grande ampleur sont structurelles : ce n'est pas une exception, c'est la règle. Sans elles, pas moyen d'approvisionner les rayons bio des supermarchés », estime Weill. « En bio, les poules sont élevées dans des bâtiments et nourries au grain. » Théoriquement, au moins 95 % de l'alimentation des poules pondeuses doit être biologique. A titre temporaire, l'offre n'étant pas suffisamment développée dans l'UE, un apport de matières riches en protéines, limité à 5 % du total, a été autorisé (garanti sans OGM). Mais qu'il s'agisse de productions nationales ou d'importations, la traçabilité doit être assurée. Or, « 80 % de la

production provient des gros industriels », rappelle Christian Marinov, directeur de la Confédération française de l'aviculture. « L'éthique est-elle la même qu'avec les petits producteurs ? », s'interroge-t-il